



LE TROPHEE DE L'ILE PELEE

2026

31ème édition



European University Sailing CUP
Coupe d'Europe et
Championnat de France Universitaire de Voile
Course en flotte monotype J80.
du 11 au 14 mars 2026

AVIS DE COURSE / NOTICE OF RACE

facebook : Trophée De L'île Pelée

Sites web: www.tropheeilepelee.org / www.sport-u.com



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Normandie Université

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité



TROPHEE DE L'ILE PELEE 2026

European University Sailing CUP

Coupe d'Europe et Championnat de France Universitaire de Voile

Course en flotte monotype J80.

du 11 au 14 mars 2026

à Cherbourg en Cotentin

L'autorité organisatrice matériel et logistique incombe au Yacht-club de Cherbourg et au Club Nautique Marine Cherbourg et l'autorité juridique à la Ligue de Normandie du Sport Universitaire par délégation de la FF Sport U Nationale.

La Fédération Française du Sport Universitaire (FFSportU) et l'ASSU Cherbourg, en partenariat avec la Fédération Française de Voile, ont le plaisir d'inviter des régatiers à participer à :

La Coupe d'Europe et au
Championnat de France Universitaire FFSU de voile
qui se dérouleront à Cherbourg (France)
du 11 au 14 mars 2026.

La langue officielle est le français. La version française de ces documents prévaut sur toute traduction.

The French Federation of University Sport (FFSportU) and the ASSU Cherbourg, in conjunction with the French Sailing Federation, would like to invite sailors to take part in the European University Sailing Cup

*which will be held in Cherbourg (France)
from 11th to 14th march 2026.*

The official language of the regatta is French. The French language version of these documents shall prevail.

1 REGLES :

1.1 La régate sera régie par :

- les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2025-2028. (RCV)
 - les règlements généraux de la FFSportU
 - L'annexe UF (Umpire Fleet Racing/Course en Flotte jugée sur l'eau) de World Sailing.
- Les règles d'utilisation des bateaux (qui seront jointes aux IC) s'appliqueront également aux courses d'entraînement ;

1.2 L'épreuve sera courue sur des J80

Les bateaux seront fournis avec 1 GV, 1 foc, 1 spinnaker asymétrique et les pavillons réglementaires.

Les règles de classe du « J80 » ne s'appliquent pas.

1.3 Sécurité et équipement :

Navigation à moins de 6 milles. Les équipements suivants ne seront pas fournis par l'autorité organisatrice.

Ce qui suit est obligatoire :

- Les aides à la flottabilité (gilets de sauvetages)
- VHF portable en état de marche

Ce qui suit est autorisé :

- (a) Les principaux outils (tournevis, clés, couteau, etc. ...)
- (b) Ruban adhésif
- (c) Elastiques
- (d) Bouts
- (e) Matériel pour pennons
- (f) Montre, chronomètres et compas
- (g) Manilles et manillons
- (h) Velcro
- (i) Chaise de calfat ou baudrier
- (j) Manivelle de winch
- (k) Poulires
- (l) Pavillon ROUGE supplémentaire

1 RULES:

1.1 *The regatta will be governed by*

- the rules as defined in the Racing Rules of Sailing 2025-2028,(RRS)*
- the general regulations of FFSportU*
- addendum UF (umpired fleet racing) of World Sailing.*
- The rules for the handling of boats (which will be added to the Sailing Instructions) apply to all races, including practice races.*

1.2 *The races will be sailed on J80 boats.*

*Boats will be supplied with 1 main sail, 1 jib, 1 asymmetrical spinnaker and regulation flags.
"J80" Class rules do not apply.*

1.3 *Safety requirements:sailing within 6 nautical miles from the port. The following equipment will not be provided by the organizing authority.*

Compulsory equipment:

- Individual flotation devices (life jackets)*
- Portable VHF in working order.*

Allowed equipment:

- (a) *Usual tools (screwdriver, spanners, knife, and so on...)*
- (b) *Adhesive tape*
- (c) *Rubber bands*
- (d) *Rope*
- (e) *Pennant material*
- (f) *Watch, stopwatch, compass*
- (g) *Shackles*
- (h) *Velcro*
- (i) *Bosun chair, or harness*
- (j) *Winch handle*
- (k) *Pulleys*
- (l) *Extra Red flag*

1.4 *A GPS tracker may be provided by the organizing authority.*

- 1.4 Les bateaux pourront être dotés d'une balise de positionnement GPS fournie par l'autorité organisatrice.
- 1.5 Utilisation des bateaux et demandes de réparations :
- Tous les efforts étant faits pour que les bateaux soient identiques, des variations ne pourront faire l'objet d'une demande de réparation (ceci modifie la RCV 62).
- 1.6 En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux pourront être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Les concurrents ne sont pas autorisés à mettre leur publicité sur le bateau et ses équipements.
- 1.7 Le comité de course se réserve le droit d'imposer un type de voilure commun à tous les bateaux engagés.
- 1.8 Attribution des bateaux :
L'attribution des bateaux se fera par tirage au sort.
- .

2 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION :

2.1 Equipages français et étrangers

Chaque équipage est composé de 4 à 6 personnes avec un poids total maximum 350 Kg.

Le championnat est « OPEN » et « FEMININ ».

Pour chaque équipe, le nombre d'équipiers (ères) devra être constant pendant toute la durée de l'épreuve, et compris entre 4 et 6.

Chaque équipe pourra prévoir un remplaçant.

27 équipages seront retenus pour le Trophée de l'Ile Pelée 2026, course en flotte monotype J80.

21 équipages français seront retenus.

Une liste complémentaire sera établie en prévision des désistements.

6 équipages étrangers sont invités.

Au cas où il y aurait moins de 6 équipages étrangers, l'AO se réserve le droit d'inviter un ou plusieurs équipages français inscrits en liste complémentaire.

Les dossiers d'inscription COMPLETS devront être renvoyés **en ligne** avant le **11/02/2026** à l'organisation. Voici le lien pour s'inscrire :

<https://forms.gle/EKujFDXXsH7GosTGA>

L'Autorité Organisatrice désignera les équipages retenus en fonction des dates de retour des **dossiers complets**.

2.2 Equipages français

Les équipages peuvent être constitués en AS, en sélection de ville, d'Académie ou de Ligue, après accord de la Ligue FFSportU concernée (voir règlements FFSU). **Entre les sélectives et le championnat de France, le remplacement d'une partie de l'équipage est autorisé, à la condition qu'au moins 2 membres de l'équipage, ayant participé à la sélective, soient présents au championnat de France.**

Les participants français devront être en possession de leur licence compétition FFV 2026, de leur licence FFSport U 2025-2026 et présenter leur carte étudiante 2025-2026.

1.5 Use of boats, authorised equipment and request for redress:

Every effort is made to provide identical boats. Alleged differences shall not be grounds for a request for redress (this modifies RRS62).

1.6 In accordance with ISAF Advertising rules (art. 20.4.6), as modified by the FFVoile, boats may have to display advertising provided by the organizing authority. Competitors may not display their own advertisements on the boats and equipment.

1.7 It is the Race Committee's prerogative to impose one common type of sails to all competing boats.

1.8 Boats allocation : Lots shall be drawn to distribute the boats.

2 REGISTRATION AND ELIGIBILITY:

2.1 All crews:

A crew consists of 4 to 6 people, totalling a maximum weight of 350 kilos.

The championship is “OPEN” and “WOMEN”

The number of crewmembers must remain the same throughout the whole competition. (4 to 6)

Each team may have an extra member for replacement.

27 teams will be selected to take part in the Trophée de l'Ile Pelée 2026, one design J80 fleet racing.

21 French crews will be selected.

An additional list will be established in anticipation of withdrawals.

6 foreign crews are invited.

In the event that there are fewer than 6 foreign crews, the OA reserves the right to invite one or more French crews registered on the reserve list.

FULLY COMPLETED registration documents shall be sent back on line before 11 february 2026.

This is the link :

<https://forms.gle/EKujFDXXsH7GosTGA>

The Organising Authority shall select competing crews, depending on the date when the fully completed documents are returned.

2.2 French crews

(refer to document in French)

<p>2.3 Equipages étrangers Tous les membres des équipages étrangers doivent être étudiants de la même Université ou Collège (ou équivalent) en 2025-2026.</p> <p>2.4 Chaque membre d'équipage étranger doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1,5 millions euros, ou son équivalent, pour l'épreuve.</p> <p>2.5 Inscription entraînements Trois entraînements sont prévus le mercredi 11 mars. Le premier de 11h00 à 13h00 et le second de 13h00 à 15h00 et le troisième de 15h00 à 17h00. Chaque équipage ne pourra participer qu'à un seul entraînement et devra confirmer son choix lors de la préinscription, avant le 11/02/2026.</p>	<p>2.3 Overseas crews <i>All members shall have registered as students in the same University or College (or similar institution) in 2025-2026.</i></p> <p>2.4 <i>Each crew member shall be insured with valid third-party liability insurance with a minimum cover of €1.5 million per event or the equivalent.</i></p> <p>2.5 Registration to practice races: Three practice races will take place on Wednesday 11 march, one from 11.00 to 13.00, one from 13.00 to 15.00 and the third one from 15.00 to 17.00. Each crew may take part in one practice race only and must indicate which one on their pre-registration, before February 11, 2026.</p>
<p>3 DROITS A PAYER :</p> <p>3.1 Seules les équipes sélectionnées peuvent confirmer leur inscription. Le coût de l'inscription est de 700 € par équipe, 100 € par personne supplémentaire. L'Autorité Organisatrice fournit aux membres d'une équipe étrangère : nourriture midi et soir du 12 au 14 mars 2026, logement du <u>11 au 14 mars</u> 2026 et bateau. L'Autorité Organisatrice fournit aux membres d'une équipe française : nourriture midi et soir du 12 au 14 mars 2026, et bateau. De plus, chaque équipe devra déposer une caution pour le bateau de 1500 €, avec un chèque certifié ou un chèque issu d'une banque française à l'ordre de l'ASSUC. La caution sera encaissée à hauteur du prix des réparations seulement en cas de dommage sur le bateau ou dans le logement.</p> <p>3.2 La caution pour le bateau correspond à la limite de responsabilité pour chaque skipper pour chaque incident. Dans l'éventualité où une déduction est faite sur la caution, le skipper devra remettre la caution à sa valeur d'origine à la fin de chaque jour pour maintenir son droit de participation.</p> <p>3.3 Chaque équipe doit avoir envoyé son d'inscription et son paiement avant le 11/02/26 (soit 700 € par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de l'ASSUC) à : IBAN : FR76 1660 6100 1000 1561 3654 434 Code BIC - code swift : AGRIFRPP866 Après cette date, l'Autorité Organisatrice se réserve le droit de refuser une inscription tardive et de sélectionner une autre équipe.</p>	<p>3 FEES:</p> <p>3.1 <i>Only selected crews may register Registration fee: €700 per team; additional members pay €100 each.</i> <i>Organisation provides overseas crew members with lunch+dinner from March 12 to March 14 2026, accommodation from March 11 to March 14 2026 and boat.</i> <i>Organisation provides French crew members with lunch+dinner (from March 12 to March 14 2026) and boat.</i> <i>Every crew shall leave a certified or bank cheque of €1,500 to ASSUC as a guarantee for the boat. This deposit shall be used only to compensate damage to the boat or housing facility.</i></p> <p>3.2 <i>The €1500 deposit for the boat is every skipper's maximum liability for every incident. Should an incident occur and part of the deposit be used, the skipper shall supply the corresponding amount at the end of every day to ensure participation the next day.</i></p> <p>3.3 <i>Every crew shall send their registration and entry fee (a €700 bank transfer to ASSUC) before 11 February 2026 to : IBAN : FR76 1660 6100 1000 1561 3654 434 Code BIC - code swift : AGRIFRPP866</i> <i>Past this date, it is the Organisation's prerogative to select another crew or to refuse late registrations.</i></p>
<p>4 PROGRAMME :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mercredi 11 mars : de 09h30 à 17h00 confirmation des inscriptions. <p>Pour les équipages inscrits : 11h00-13h00 entrainement N°1, 13h00-15h00 entrainement N°2 15h00-17h00 entrainement N°3. 18h00, briefing skippers.</p>	<p>4 SCHEDULE OF EVENTS:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Wednesday 11 March: between 09.30 and 17.00: registration. <p>for registered crews:</p> <p>11.00 to 13.00 first practice race 13.00 to 15.00 second practice race 15.00 to 17.00 third practice race 18.00 skippers' briefing</p>

19h00 cérémonie d'ouverture à la Mairie de Cherbourg en Cotentin.

- **Jeudi 12 mars** : 8h30 briefing,
9h30 signal d'avertissement, courses à suivre.
- **Vendredi 13 mars** : 8h30 briefing,
9h30 signal d'avertissement, courses à suivre.
- **Samedi 14 mars** : 8h30 briefing,
9h30 signal d'avertissement, courses à suivre,
18h30 : Cérémonie de clôture et remise des prix.
- **Dimanche 15 mars** : départ des participants.
Ce programme pourra être modifié en fonction des conditions météorologiques et/ou d'autres raisons imprévisibles.

19.00 Opening Ceremony at the City Hall of Cherbourg en Cotentin.

- **Thursday 12 March:** 08.30 briefing
09.30 first Warning signal (1 or more races)
- **Friday 13 March:** 08.30 briefing
09.30 first Warning signal (1 or more races)
- **Saturday 14 March:** 08.30 briefing,
09.30 first Warning signal (1 or more races),
18.30, prize-giving ceremony.
- **Sunday 15 march:** departure of participants.
The Organising Authority reserves the right to modify the above schedule depending on weather conditions and/or any other unforeseen reasons.

5 INSTRUCTIONS DE COURSE :

Les IC seront disponibles lors de la confirmation des inscriptions.

5 SAILING INSTRUCTIONS:

The instructions will be available on registration.

6 LES PARCOURS :

- 6.1 Les parcours seront des parcours du type aller/retour. La zone de course se situe au large de la ville de Cherbourg.
- 6.2 Format de l'épreuve :
L'épreuve consistera en une succession de courses courtes par groupes de 5 à 10 équipages, sur le principe de rencontres en Round Robin par groupe et par addition des points ainsi obtenus. Des phases finales pourront être organisées. Le format sera détaillé dans les IC et le comité de course se donne le droit d'adapter le format de course en fonction des conditions météorologiques.

6 THE COURSES:

- 6.1 Courses will be windward-leeward races.
The racing area will be in front of the city of Cherbourg.
- 6.2 Event format:
the event will consist in a series of flights (short races, in pools of 5 to 10 crews, in round robins); the score will be the sum total of all points. Final series can be organized. More information will be detailed in the Sailing Instructions, the Race Committee reserves the right to modify the format depending on weather conditions

7 SYSTEME DE PENALITE :

Les courses seront jugées sur l'eau, dans le cadre de l'annexe UF (Umpire Fleet Racing/Course en Flotte jugée sur l'eau) de World Sailing.

Les détails de cette annexe seront précisés dans les Instructions de Course.

7 PENALTY SYSTEM:

*Races shall be sailed under addendum UF (Umpire Fleet Racing) of World Sailing.
Details of this addendum will be added to the sailing instructions.*

8 CLASSEMENT :

- 8.1 Un minimum de 1 course par équipe devra être couru pour valider l'épreuve
- 8.2 Le score total de chaque bateau sera la somme de ses points obtenus dans toutes les courses. (Aucune course ne sera retirée)
- 8.3 3 titres seront décernés :
- Champion d'Europe de voile Universitaire
- Champion de France Universitaire de voile habitable équipage « OPEN »
- Champion de France Universitaire de voile habitable, équipage « Féminin »

8 SCORING:

- 8.1 A minimum of 1 race per team must be completed to validate the regatta.
- 8.2 Each boat's total score will be the sum of her scores for all races. (no race shall be withdrawn).
- 8.3 The general score will result in three titles:
- European University Sailing Champion
French University Sailing Champion, "open" crew
French University Sailing Champion, "woman" crew

9 GRUTAGE :

Les bateaux ne seront pas grutés pendant l'épreuve sauf avec l'accord écrit du Comité de Course.
Le nettoyage du bateau sous la ligne de flottaison par les concurrents est interdit.

9 HAUL-OUT RESTRICTIONS:

*Boats shall not be hauled out during the regatta except with and according to the terms of the prior written permission from the Race Committee.
Cleaning boats under the water line is forbidden.*

10 COMMUNICATION RADIO :

Sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10 RADIO COMMUNICATION:

Except in an emergency, a boat shall neither make radio transmissions while racing nor receive radio communication not available to all boats. This restriction also applies to mobile phones.

11 RESPONSABILITE DES PARTICIPANTS ET DES ORGANISATEURS :

Les concurrents participent aux courses à leurs risques et périls et sous leur responsabilité. Il est de la responsabilité des chefs de bord de juger, sur la base de l'entraînement du niveau atteint, la force du vent, les conditions météorologiques, etc...., de l'opportunité de prendre ou ne pas prendre le départ de la course ou de la continuer (voir RCV 4 : décision de courir).

Tout litige sportif sera jugé conformément aux RCV. Le fait de déposer un engagement implique que le concurrent et ses ayants droits renoncent à toute juridiction autre que sportive pour les litiges sportifs. Aucune demande de dommages et intérêts ne peut être fondée (règle 3 des RCV).

11 LIABILITY OF COMPETITORS AND ORGANISERS:

The competitors take part in the competition at their own risk and under their own responsibility, in all respects.

It is the responsibility of each vessel's team leader to judge, based on the wind force, weather conditions, the level of training of the crew, whether the boat takes to the water or not, takes part in the race or not(see RRS 4 decision to race).

All disputes shall be judged according to the RRS and the competitor renounces any other court of law. As per rule 3 of the RRS, no damages can be claimed from the organisers.

12 PRIX:

Des trophées seront remis aux premiers des trois classements et à l'équipage le plus fair-play.

12 PRIZES:

Trophies will be awarded to the first crew in each category and to the team showing the most fair play.

13 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Pour plus d'information, veuillez contacter :

SUAPS/ASSUC

60 rue Max Pol Fouchet
CS 20082

50130 CHERBOURG en Cotentin
Tél : 00 33 2 33 01 46 70

E-mail: olivier.gosselin@unicaen.fr
eric.leroi@unicaen.fr

Website: www.tropheeilepelee.org
www.sport-u.com

13 FURTHER INFORMATION:

For further information, please contact :

SUAPS/ASSUC

60 rue Max Pol Fouchet
CS 20082

50130 CHERBOURG en Cotentin
Tél : 00 33 2 33 01 46 70

E-mail: olivier.gosselin@unicaen.fr
eric.leroi@unicaen.fr

Website: www.tropheeilepelee.org
www.sport-u.com

DATES A RETENIR / IMPORTANT DATES

	DATES	Equipages Français	Overseas Crews
Dossiers complets <i>Fully completed documents</i>	Avant le <i>before</i> 11/02/26	- Fiche d'inscription - Nom des participants - N° licences - Assurance (n° de police de l'AS) - Frais d'inscription (700€) - choix horaire entraînement	- Registration document - Name of participants - Home sailing club membership (equivalent to French sailing "licence") - Insurance certificate - Entry fee (700€) - preferred time for practice race.
Confirmations d'inscriptions <i>Registration</i>	11/03/2026	- Pesée - Présentation des licences - Certificats médicaux - Attestation d'assurance de l'AS	- Weighing - Presentation of official documents : medical certificates insurance certificates - Home sailing club membership